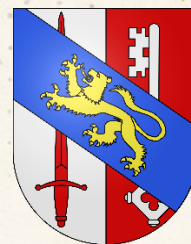


VUFFLENS-LA-VILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS OFFICIELLES

N°3 — JUILLET 2026



La Municipalité pour la législature 2026-2031

M. Hans Wehrli, M. Alex Lussignoli, Mme Caroline Jaugey, M. Jean-Yves Duperrut, M. Pascal Berchier



TABLE DES MATIERES

1	CONSEIL COMMUNAL	P. 3-4
2	COMMUNICATIONS DES MUNICIPALS	P. 5-12
3	PECC	P. 13
4	CULTURE	P. 14-16
5	VIE LOCALE	P. 17-20
6	SOCIETES LOCALES	P. 21-28
7	INFORMATIONS OFFICIELLES	P. 29-30
8	INFORMATIONS	P. 31-40

Prochaines séances du Conseil communal :

- ♦ **7 octobre 2026, à la grande salle**
- ♦ **16 décembre 2026, à la grande salle**



CONSEIL COMMUNAL

Reflets du Conseil communal SÉANCE DU 10 JUIN 2026

Préalablement à la séance officielle, M. Yves Trottet, Président, a eu le plaisir de convier les membres nouvellement élus pour la législature 2026-2031 – qui débutera le 1^{er} juillet 2026 – à une séance d'information informelle. A cette occasion, le fonctionnement du Conseil communal a notamment été présenté, de même que le rôle du Bureau du Conseil, des commissions permanentes, des commissions *ad hoc* ainsi que des associations intercommunales.

Cette rencontre, qui a réuni une douzaine de nouveaux élus ainsi que de nombreux membres actuels du Législatif, visait à permettre à chacune et chacun de mieux appréhender ces différentes fonctions et, le cas échéant, de se porter candidat aux sièges à pourvoir lors de la séance d'installation des Autorités du 25 juin 2026.

Le Président a ensuite ouvert la séance officielle du Conseil communal, deuxième de l'année et dernière de la législature en cours, laquelle prendra fin le 30 juin 2026. Dans ses communications, il a notamment annoncé que la recherche d'une secrétaire du Conseil avait porté ses fruits, le Bureau ayant retenu la candidature de Mme Ariane Wunderli, appelée à succéder à Mme Noémie Girard. Mme Ariane Wunderli devra encore être élue par le Conseil communal le 25 juin 2026. Le poste de secrétaire suppléant sera également repourvu, en la personne de M. Adrian Gasser.

La Municipalité a ensuite diffusé ses communications publiées dans le présent bulletin.

Préavis municipal

L'ordre du jour s'est ensuite concentré sur l'unique préavis municipal soumis au Conseil communal, intitulé « **Rapport de gestion & comptes 2025** », un objet qui suscite chaque année une attention particulière de la part de ses membres. Conformément au règlement du Conseil, le préavis a fait l'objet d'un double examen : la Commission de gestion (COGEST) s'est penchée sur la gestion de l'exercice 2025, tandis que la Commission des finances (COFIN) a analysé les comptes de l'année écoulée. Il convient de souligner que chacune des deux commissions de surveillance a soutenu le préavis à l'unanimité, en formulant des conclusions favorables.

La COGEST a concentré ses travaux sur sept thématiques principales : les associations intercommunales, les mandats externes, la situation des ressources humaines au sein de la Commune, la zone industrielle de La Plaine, le stationnement dans le village, les sociétés locales et sportives ainsi que la gestion des déchets. A l'issue de ses analyses, la COGEST a formulé cinq recommandations à l'attention de l'Exécutif sur l'ensemble de ces sujets.

Quant aux comptes, leur résultat bénéficiaire – enregistré pour la sixième année consécutive – constitue une bonne nouvelle pour la Commune et traduit une situation financière saine et solide. Le résultat de l'exercice 2025 fait apparaître un résultat net de fonctionnement donnant un excédent de revenus de CHF 1'200'046.80. Il se caractérise également par une capacité d'autofinancement favorable, une augmentation des liquidités et l'absence de recours à l'endettement. La marge brute d'autofinancement (*cash flow*) est positive à CHF 2'198'092.- Après mouvements aux financements spéciaux, la marge nette d'autofinancement se chiffre à CHF 2'018.987.-.

Au vu des conclusions positives des commissions de surveillance, le Conseil communal a accepté, à une très large majorité, le préavis municipal. Il a ainsi approuvé la gestion de l'exercice 2025 et en a donné décharge à la Municipalité. L'organe délibérant a également validé l'attribution de l'excédent de recettes de CHF 1'200'046.80 au capital, portant ce dernier à CHF 1'417'411.55 ainsi que l'adoption des comptes communaux pour l'année 2025, comprenant la clôture du compte de fonctionnement et le bilan arrêté au 31 décembre 2025 tels que présentés. Enfin, décharge a été donnée à la Municipalité, à la boursière communale ainsi qu'à la COFIN pour l'exercice de leur mandat.

CONSEIL COMMUNAL

La Minute des délégués

Selon la pratique établie, les délégués des commissions et associations intercommunales ont présenté un bref état de situation de leurs activités respectives pour le premier semestre 2026. Ainsi, les rapports de l'Association Intercommunale d'Épuration des Eaux usées de Vufflens-la-Ville et environs (AIEV), de l'Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz (ASiCoPe), de l'Association Scolaire Intercommunale de La Venoge (ASiVenoge), de l'Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay (AJERCO), de l'Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes (ASPIC) ainsi que de la Commission consultative de suivi de la Zone industrielle ont été présentés et discutés.

Pour de plus amples renseignements, la consultation des sites Internet de ces organes est recommandée.

Remerciements de fin de législature 2021-2026

La séance touchant à sa fin, M. Yves Trottet, Président, a rendu hommage aux dix-huit Conseillères communales et Conseillers communaux sortants, en rappelant les principales contributions qu'ils ont apportées au cours de la législature 2021-2026. Il a adressé à chacune et chacun ses plus sincères remerciements pour les précieux services rendus à la commune de Vufflens-la-Ville. Mesdames et Messieurs Fanny Allienne, Hervé Bandini, Pierre Baumann, Samuel Berthoud, Dominique Blanc, Laurent Corbaz, Diana Duperrut, Jean-Yves Duperrut, Dean Gocevski, Florian Jeannerat, Marie-Laure Lüscher, Alex Lussignoli, Thierry Marchon, Martine Nicollerat, Nicolas Pittet, Alain Vienet, Patrick Wicht et Marc Zosso ont été salués tour à tour, dans une atmosphère empreinte d'émotion.

Le Président a également adressé ses vifs remerciements à celles et ceux qui poursuivent leur mandat et continueront d'assumer leur charge au cours de la prochaine législature, soulignant l'importance de leur engagement dans la conduite des affaires publiques de la Commune.

Puis, c'est Mme Noémie Girard, secrétaire du Conseil communal en poste jusqu'au 30 juin 2026, que le Président a chaleureusement remerciée au nom de l'organe délibérant. La secrétaire sortante profite d'ailleurs de ces quelques lignes pour remercier le Conseil pour la confiance qui lui a été témoignée durant ces six dernières années.

Enfin, M. le Municipal Pascal Berchier et Mme la Municipale Caroline Jaugey ont prononcé deux allocutions en l'honneur de M. Michel Gruaz, Conseiller municipal sortant après quinze années d'engagement au service de la Commune, et de M. Olivier Duperrut, Syndic sortant après dix années passées au sein de la Municipalité, dont six à la syndiculture.

Des applaudissements nourris ont ponctué chacun de ces moments dédiés aux remerciements.

La séance s'est achevée par un agréable apéritif offert par la Commune.

Bonne période estivale et excellent début de législature 2026-2031 à toutes et tous !

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles auront lieu les mercredis 7 octobre et 16 décembre 2026, à 20h à la Grande salle (horaire susceptible de changer).

Les documents de séance se trouvent sur le site Internet communal. Rappelons que le PV du 10 juin 2026 sera mis en ligne après adoption par le Conseil communal dans sa séance du 7 octobre 2026.

Le Bureau du Conseil
conseil.communal@vufflens-la-ville.ch



Olivier Duperrut, Syndic

Soutiens financiers à de jeunes sportifs

C'est avec plaisir que la Municipalité a décidé d'apporter un soutien financier à plusieurs jeunes sportifs domiciliés à Vufflens-la-Ville qui se distinguent par leurs performances et qui évoluent à un niveau particulièrement élevé dans leurs disciplines respectives.

Les soutiens ont été accordés à :

- Nolan Busconi, sportif d'élite en tir à l'arc, membre de la Compagnie des Archers de la Riviera et participant à des compétitions internationales ;
- Arno Martin, pilote de BMX évoluant au niveau junior suisse et européen ;
- Kaena Schedel, vice-championne suisse et médaillée internationale en karaté.
- Keni Schedel, membre de l'équipe suisse de karaté (moins de 21 ans);
- Nolan Schedel, champion suisse de karaté et membre de l'équipe nationale ;

Par ce geste, la Municipalité souhaite encourager l'engagement et les efforts que nécessite la pratique du sport de compétition, tout en apportant un soutien aux frais importants liés à ces activités.

La Municipalité félicite ces jeunes sportifs pour leurs magnifiques résultats. Par leurs performances, ils contribuent au rayonnement de Vufflens-la-Ville bien au-delà de nos frontières. Nous leur souhaitons plein succès pour la suite de leur parcours.

Transition MCH2 – Réorganisation des fonds

La Municipalité a décidé de reporter la présentation du préavis relatif à la réorganisation des fonds dans le cadre de la transition vers le modèle comptable MCH2.

Ce report permettra de finaliser le dossier et d'intégrer les retours du département cantonal compétent afin de s'assurer que les solutions proposées répondent pleinement aux exigences du nouveau cadre comptable.

La Municipalité souhaite ainsi soumettre au Conseil communal un préavis complet et validé, garantissant une mise en œuvre claire et sécurisée de cette transition.

Cette démarche permettra également de disposer des bases nécessaires à l'élaboration du budget 2027 et de démarrer le prochain exercice avec une structure des fonds conforme aux principes du MCH2.

Pollution lumineuse

Une question a été soulevée lors du point « Divers » du Conseil communal du 1er avril dernier au sujet de la problématique de la pollution lumineuse liée à certaines activités de la zone industrielle.

À cette occasion, il a notamment été indiqué que des démarches avaient été entreprises auprès des services cantonaux et que certaines améliorations avaient été obtenues.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPALITÉS

La Municipalité avait alors fait part de son intérêt à prendre connaissance des éléments évoqués afin de pouvoir examiner la situation de manière objective et déterminer si des mesures relevant de ses compétences pouvaient être envisagées.

À ce jour, nous ne disposons pas d'informations complémentaires nous permettant d'aller plus loin dans l'analyse de ce dossier.

La Municipalité reste attentive à cette problématique et examinera tout élément concret qui pourrait lui être transmis dans le cadre de ses compétences.



Michel Gruaz, Municipal

Domaine de l'eau

Je vous promets tout d'abord que c'est la dernière fois que je fais l'oiseau de mauvais augure en vous annonçant des fuites sur notre réseau.

Le 9 avril nous avons en effet déploré une fuite à l'entrée du chemin Neuf. Celle-ci, sur une conduite PE récente, puisque posée en 2001, résulte d'une malfaçon lors de la pose du raccord d'une villa. Merci aux bordiers concernés pour leur compréhension.

EIEVMV

Dimanche 31 mai, vers 8h du matin, la conduite principale qui va du puits de pompage au réservoir, s'est rompue au niveau du Chemin des Rottes sur la commune de Mex.

Notre fontainier a dû arrêté le pompage du puits car l'eau, qui se chargeait de terre au niveau de la rupture, remplissait le réservoir d'eau trouble, impropre à la consommation. A Vuflens-la-Ville, la vanne d'Eauservice a bien fonctionné et nous avons été alimentés par l'eau de secours de Lausanne sans subir de coupure d'approvisionnement.

Pour des raisons techniques, il n'en a pas été de même pour les communes de Mex et Villars-Ste-Croix dont les habitants ont été privés d'eau tout le dimanche jusqu'à 17h00 pour Les Esserts et Villars-Ste-Croix et même 20h00 pour le village de Mex.

Le tronçon de conduite, qui présentait une fissure sur près de 6 mètres de longueur, a été remplacé lundi 8 juin et, après désinfection des cuves du réservoir puis analyse de l'eau, nous devrions disposer à nouveau de notre bonne eau de Vuflens dès lundi ou mardi prochains. Les baisses de pression subies par certains habitants du haut du village sont consécutives à notre approvisionnement en eau par Eauservice. Des améliorations pour le futur devront être négociées par l'EIEVMV avec Eauservice.

Mobilité

La DGMR a mis en consultation publique le projet d'horaire 2027 des transports publics du vendredi 22 mai au mardi 9 juin 2026 sur la plateforme gérée par la Confédération. Il s'agit des horaires qui seront en vigueur du 13 décembre 2026 au 11 décembre 2027. Pour ce qui concerne Vuflens-la-Ville c'est le statu quo. Nous n'avons constaté aucune modification pour 2027 tant en ce qui concerne l'offre ferroviaire que routière.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Mise de bois

La mise de bois a eu lieu le 2 mai dernier. Il nous reste 12 stères de frêne et hêtre mélangés. Pour toute commande éventuelle le futur ancien municipal est encore à votre disposition.



Caroline Jaugey, Municipale

Pic et Croc

Depuis le 1^{er} mai 2026, une nouvelle Assistante socio-éducative a intégré l'équipe de Pic et Croc. Il s'agit de Laurène Oliveira. Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

Zup Marteley – projet de DDP

Comme annoncé initialement, la Municipalité aurait dû présenter le préavis relatif à la promesse de DDP en faveur de la Fondation Silo pour le futur projet d'EMS, de logements protégés, de CAT et de cabinet médical.

N'ayant pas obtenu à temps les plans et documents nécessaires à une prise de décision documentée et étayée, la Municipalité a décidé de reporter la présentation de ce préavis au prochain Conseil communal d'octobre. La commission chargée de son étude disposera ainsi du temps nécessaire pour procéder à une analyse approfondie et élaborer son rapport.



Hans Wehrli, Municipal

Déchets – Déchetterie

Offrez plusieurs vies à vos bouteilles en verres en déchetteries.

Recycler les bouteilles c'est bien, mais en tant que citoyennes et citoyens responsables, nous pouvons faire mieux ! Les bouteilles en verre sont conçues pour être lavées et réutilisées au minimum vingt fois avant la casse et le recyclage.

Les bouteilles de bière Dr Gab's sont déjà collectées à la déchetterie intercommunale depuis une année. Les caisses se trouvent à proximité de la collecte du verre.

A compter de cet été, de nouvelles bouteilles vont rejoindre cette collecte, toutes issues de producteurs locaux : le réseau vignerons et vigneronnes BottleBack, les boissons Opaline et Kosmos et toujours Dr Gab's.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

D'un point de vue environnemental, c'est la meilleure solution pour économiser de l'énergie et éviter le plastique. Le lavage, fait de manière industrielle, permet de garantir la propreté, tout en consommant peu d'eau. La filière soutient l'économie circulaire : Producteurs de boissons, collecteurs, centres de tri, et les entreprises de lavage de verre. Ce dispositif est rendu possible grâce aux soutiens de Valorsa, gestionnaire de la déchetterie, de Ça Vaud l'retour, coopérative de solutions de réutilisation, de Polyval, ateliers protégés, et du canton de Vaud.

Manifestations

Tour de Gourmandie

Le 19 avril 2026 s'est déroulé la 4^{ème} édition du Tour de Gourmandie. Plus de 300 cyclistes ont participé à cette balade gourmande avec une belle météo, à travers nos 6 villages (Vufflens-la-Ville – Mex – Penthaz – Daillens – Lussery-Villars et Penthaz). Merci à tous les bénévoles des sociétés locales et des Communes qui ont permis que cette belle journée se déroule dans la joie et la bonne humeur. Rendez-vous l'an prochain pour la 5^{ème} édition qui nous l'espérons rencontrera le même succès.

Discours de fin de législature du Syndic

Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,
Chers membres du Conseil communal,

Il y a dix ans, j'entrais à la Municipalité. Je dois bien vous l'avouer, je ne pensais pas être ici ce soir à faire un discours de fin de législature. Comme beaucoup de Municipaux avant moi, je suis arrivé avec l'envie de m'engager pour mon village. Et puis les dossiers sont arrivés. Les séances aussi. Les projets. Les problèmes parfois. Et les bons moments surtout.

Aujourd'hui, lorsque je regarde en arrière, je me rends compte que ces dix années ont passé sacrément vite. J'ai eu la chance d'être entouré de collègues avec qui nous avons travaillé, discuté, parfois débattu, mais toujours avec la volonté de faire avancer les projets de Vufflens-la-Ville.

Je pense d'abord à Michel. Arrivé à Vufflens-la-Ville en 1982, après une carrière aux CFF, tu as mis ton énergie et ta passion au service de notre Commune. Quinze ans à la Municipalité, trois législatures et dix ans passés à mes côtés. Autant dire que tu connais le village dans ses moindres détails. Avec ton œil aiguisé, rien ne t'échappe. Ni une ligne dans le BIOV, ni une correspondance, ni une phrase un peu trop longue. C'est pour cela que nous t'avons surnommé Maître Capello. Et avec toi, une chose est sûre : quand un texte arrive sur la table, il repart rarement dans le même état. Tu connais aussi tous les dessous du village : les réseaux d'eau, l'épuration, les canalisations, les servitudes. Bref, après toutes ces années, il n'y a pratiquement plus aucun secret pour toi sous nos pieds. Et puis il y a tes passions : le vélo, les lapins, et surtout Didith, toujours à tes côtés.

Je pense aussi à Caroline. Arrivée en Suisse en 2005, tu as construit ta vie ici. Puis en mars 2020, après quelques hésitations, tu nous rejoins à la Municipalité en même temps que le Covid... Autant dire que pour une entrée en fonction, le comité d'accueil était un peu particulier. Et pourtant, tu prends ta place avec calme et détermination dans des domaines essentiels : le scolaire et le parascolaire. Tu prends en main le PECC et après quatre années, on peut dire qu'il est abouti. Tu as également organisé de nombreuses manifestations et suivi nos sociétés locales qui font vivre notre commune. Des moments simples, mais essentiels, des moments qui font vivre un village.

En 2021 arrive Pascal. Enfant du village, tu connais Vufflens dans ses moindres recoins. Les chemins, les bâtiments, les habitudes et surtout l'ADN des gens qui y vivent.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Cette connaissance du terrain est précieuse et ça, ça n'a pas de prix. Bricoleur, minutieux, impliqué, tu mets ton énergie au service de la commune avec beaucoup de sérieux et d'efficacité. Avec toi, on parle de routes, de bâtiments communaux, d'éclairage public, du service du feu et de la protection civile. Bref, tout ce qui demande du concret et du terrain.

Et puis plus récemment arrive Hans, aussi ancré dans le village depuis de nombreuses années. Après une élection un peu agitée, avec deux tours, tu rejoins la Municipalité en janvier 2025. Tu reprends notamment la police des constructions et l'urbanisme. Un dicastère où l'on ne se fait pas toujours des amis. Crois-moi, je sais de quoi je parle. Mais comme tu le dis très bien : Il y a des lois, les règles sont les règles, et il faut les appliquer. Tu as également repris les manifestations. Un domaine plus festif, mais tout aussi important pour la vie de notre Commune.

Mais au-delà des dossiers, des séances et des décisions, ce que je retiens surtout de ces années, c'est le travail d'équipe. Parce qu'une Municipalité, ça ne fonctionne jamais seul. On discute, on échange, on n'est pas toujours d'accord et c'est normal. Mais au final, on cherche des solutions et on avance ensemble pour la Commune. Et pour ces dix années passées à vos côtés, je veux simplement vous dire : Merci.

Je n'oublie pas non plus les collègues qui nous ont accompagnés pendant ces années : Olivier, Chantal, Éric et Ingrid. Je souhaite également avoir une pensée pour celles et ceux qui ont servi Vufflens-la-Ville avant nous. Parce qu'une Commune ne se construit jamais en quelques années. Elle avance pas à pas, grâce à l'engagement de celles et ceux qui se sont investis avant nous. Et pour cela, je veux aussi leur dire merci.

Et bien sûr le personnel communal : Mélanie, Nicole, Simone, Véronique, Nelso, Patrice et toutes les personnes qui travaillent au sein de nos services communaux. Parce qu'une commune, ce ne sont pas seulement des dossiers et des règlements. Ce sont surtout des femmes et des hommes qui la font vivre au quotidien. Sans vous, rien ne serait possible.

J'aimerais aussi avoir une pensée pour nos familles. Parce que l'engagement communal, ce sont des séances le soir, des dossiers à lire, des téléphones qui sonnent parfois au mauvais moment et des discussions qui continuent souvent bien après les heures. Derrière chaque élu, il y a une famille qui accepte ces absences, qui nous soutient et qui fait preuve de patience. Alors merci à vous aussi.

Pendant ces dix années, les deux législatures n'ont pas été un long fleuve tranquille. Il y a eu des satisfactions, des réussites, des déceptions aussi. Des moments de doute, de bonheur. Et parfois des moments plus difficiles. Mais si je regarde en arrière aujourd'hui, je choisis de retenir avant tout les bons moments passés à vos côtés. Je pense aux Présidentes et Présidents du Conseil communal et aux Secrétaires qui se sont succédé durant ces années, ainsi qu'à vous toutes et tous, membres du Conseil communal. Nos échanges ont parfois été animés. Parfois exigeants, mais toujours guidés par une même volonté : faire avancer notre Commune.

Je veux aussi remercier les habitantes et les habitants de Vufflens-la-Ville. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent dans les sociétés locales, les associations, les manifestations ou simplement dans la vie du village. C'est grâce à vous que notre Commune reste dynamique et vivante.

Notre Commune a grandi au fil du temps, entre la plaine et la Venoge. Une rivière qui traverse notre région depuis toujours et qui, comme notre village, poursuit son chemin au fil du temps.

Pour la suite, je souhaite le meilleur à celles et ceux qui reprendront les rênes de la Commune dès le 1er juillet. S'engager pour sa Commune est une responsabilité importante, mais c'est aussi une aventure humaine exceptionnelle.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Lorsque je regarde le chemin parcouru, je mesure la confiance qui m'a été accordée durant toutes ces années. Une confiance que j'ai toujours essayé de mériter. Je revois des centaines de séances, des milliers de pages de dossiers, mais surtout des rencontres, des projets et des moments partagés.

Mon mandat s'achèvera le 30 juin, mais le village, lui, continue d'avancer. Et si je regarde ces dix années passées au service de notre Commune, je ne dirai pas que tout a été parfait. Mais je peux dire une chose : Nous avons essayé de faire au mieux, au mieux pour notre village, au mieux pour ses habitantes et ses habitants. Après dix années au sein de la Municipalité, d'abord comme Municipal de 2016 à 2020, puis comme Syndic de 2020 à 2026, je retiendrai une chose très simple :

Une Commune, ce n'est pas seulement des bâtiments, des routes, des règlements ou des finances. Une Commune, c'est avant tout des gens. Des gens qui s'engagent. Des gens qui donnent de leur temps. Des gens qui acceptent de prendre des responsabilités. Des gens qui font vivre le village. Et à Vufflens-la-Ville, nous avons la chance d'en avoir beaucoup. C'est ce qui fait la force de notre village. C'est ce qui en fera aussi son avenir.

Merci pour la confiance. Merci pour le travail partagé. Merci pour cette belle aventure humaine. Et surtout...

MERCI À VUFFLENS-LA-VILLE.

Ce fut pour moi un honneur, un privilège et une immense fierté de servir Vufflens-la-Ville et ses habitants.

Discours de fin de législature à l'attention de M. Michel Gruaz

Cher Michel,

Tu es élu à la Municipalité en 2011 et, déjà, tout ce qui est souterrain t'intéresse. Cela t'amène naturellement à reprendre les dicastères de l'eau, de l'épuration, des forêts, sans oublier le cimetière. Ces domaines deviendront ton ADN durant ces trois législatures.

Mais on ne saurait passer à côté de tes talents de négociateur. Obtenir le plus favorable pour notre collectivité est pour toi un véritable sport, voire une passion. Je pense notamment au dossier de la gare : tu revenais de tes rencontres avec les CFF et nous annonçais, avec ton calme habituel : « la gare, ce n'est pas encore pour cette fois ».

Durant ces cinq années passées à tes côtés, j'ai beaucoup appris : à ne pas s'excuser : parce que "quand on s'excuse, on montre ses limites " selon toi et aussi ne jamais lâcher le morceau, fouiller dans les archives pour retrouver un document oublié, on peut toujours compter sur ta mémoire impressionnante.

Ces 15 années au service de notre village, c'est 720 lundis passés en séance de Municipalité, de nombreuses autres soirées en intercommunales, et quantité de CODIR où tu as toujours été très actif.

Je ne doute pas que tu sauras parfaitement occuper ce futur temps libre : en randonnées cycliste aux côtés de Didite, à la découverte de nouveaux restaurants... et bien sûr en te consacrant pleinement à tes petites bêtes, un domaine où tu es intarissable et passionné.

Voilà, mon cher Michel, un petit discours pour une longue et belle carrière. Mais chacun dans cette salle aura certainement une anecdote à partager avec toi lors de l'apéritif.

Mes trois collègues se joignent à moi pour te remercier pour toutes ces heures passées ensemble au service de la collectivité et aussi pour tes précieuses corrections orthographiques, où rien ne t'échappait.

Merci Michel... et très belle retraite bien méritée !

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Discours de fin de législature à l'attention de M. Olivier Duperrut

Cher Olivier,

Ce soir, nous sommes réunis pour ce dernier Conseil communal de la législature et pour marquer une étape importante : ton départ de la Municipalité après dix années d'engagement au service de notre Commune, dont six en tant que Syndic.

Dix ans, ce sont des centaines de séances, de projets, de discussions, de décisions, ... mais surtout une immense énergie mise au service de Vufflens-la-Ville.

Quand on pense à toi, beaucoup de choses nous viennent à l'esprit. D'abord quelqu'un qui sait ce qu'il veut. Quelqu'un qui dit toujours ce qu'il pense, franchement, honnêtement, mais toujours avec calme et respect. Et ça, c'est une qualité précieuse.

Tu as également été d'une présence remarquable. Les vice-syndics qui se sont succédé à tes côtés n'ont eu que très rarement, voir jamais, l'occasion de présider une séance de Municipalité ou de te remplacer. Tu étais toujours là, impliqué, disponible, au rendez-vous lorsqu'il s'agissait de faire avancer les dossiers de la Commune.

Tu fais aussi partie de ces personnes qui ont mille idées à la minute. Avec toi, il fallait parfois s'accrocher pour suivre le fil... parce qu'au moment où nous étions encore en train de réfléchir à une idée, toi tu étais déjà trois projets plus loin ! Mais cette capacité à voir loin, à anticiper et à imaginer l'avenir a été une vraie force pour notre Commune.

Ton goût pour l'organisation d'événements fait aussi partie de ta personnalité. Vu l'énergie que tu y mets et le plaisir que tu prends à rassembler les gens, peut-être tiens-tu là une idée de reconversion pour l'avenir !

Dans tous les cas, une chose est sûre : nous avons tous eu énormément de plaisir à partager ces moments avec toi. Grâce à ton sens de l'organisation et à ta curiosité, tu nous as souvent emmenés à la découverte de nouveaux lieux, toujours choisis avec soin et toujours source de belles surprises. Ces moments de convivialité ont renforcé les liens entre nous et resteront parmi les très bons souvenirs de ces années passées à tes côtés.

Et puis, il y avait aussi tous ces moments autour d'un petit verre... ou parfois un peu plus... de Château de Vinzel. Parce qu'avec toi, les meilleures discussions ne se passaient pas uniquement autour d'une table de séance. C'est souvent dans ces moments-là que les idées, plus ou moins réalisables, naissaient, que les projets prenaient forme et que l'avenir se construisait.

Et des projets, justement, il y en a eu de magnifiques. Le bâtiment polyvalent, la place de jeux et le skatepark, le PECC, le développement de la Zone de la Plaine, ainsi que tous ces projets portés par nos habitants que tu as soutenus dans ton rôle de municipal de la police des constructions. Sans oublier le grand projet des ZUP, que tu portes depuis 2021 avec conviction et détermination.

Tous ces projets portent ton empreinte : de la vision, de la persévérance et une volonté constante de faire avancer les choses.

Mais au-delà des réalisations concrètes, ce que nous retiendrons surtout, c'est l'homme avec qui nous avons eu plaisir à travailler. Que ce soit au sein de la Municipalité, à l'administration, avec les employés communaux, les collègues des communes voisines ou les autres Syndics, tout le monde apprécie ta manière d'être : accessible, enthousiaste, humaine et sincèrement bienveillante.

Tu as toujours eu le bon mot pour détendre l'atmosphère, le rire facile qui met les gens à l'aise et cette bonne humeur communicative qui rend les collaborations simples et agréables.

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Ton enthousiasme, ta vision des choses, tes idées qui fusent, ton énergie et ton impressionnante capacité à appréhender les situations vont sincèrement nous manquer. Et ton rythme de travail aussi... même si, parfois, tu nous épuisais un peu rien qu'à essayer de te suivre !

Alors ce soir, nous voulons surtout te dire merci. Merci de ton engagement, ton investissement, ta disponibilité et tout ce que tu as apporté à notre Commune durant ces dix années.

Nous te souhaitons plein de bonheur et de réussite pour la suite. Mais une chose est certaine : te connaissant, tu ne vas pas t'ennuyer bien longtemps. Nous sommes convaincus que tu as déjà une multitude de projets en tête... et probablement déjà quelques idées pour les dix prochaines années !

Merci pour tout, Olivier, et surtout : profite pleinement de cette nouvelle aventure.

Discours de fin de législature de Michel Gruaz

Même si les temps ont bien changé et que la fonction ne semble plus beaucoup motiver, je dois vous avouer que j'ai exercé avec plaisir et une certaine fierté cette activité de municipal. Je trouve en effet regrettable le fait que 14 Communes vaudoises n'avaient aucun candidat officiel lors du deuxième tour des récentes élections municipales.

Je ne vais pas faire le bilan de toutes les réalisations de ces 15 dernières années mais relever 4 thèmes et activités qui me viennent à l'esprit.

1. Je retiens les nombreux règlements communaux auxquels j'ai participé à l'élaboration et en particulier le règlement de police qui datait comme moi de 1949 et qu'il était donc aussi grand temps de remplacer... Je suis un petit peu fier du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux dont nous avons différencié les taxes liées aux eaux claires de celles des eaux usées. Ce règlement a nécessité un sérieux investissement du municipal et ceci sans recourir à un bureau d'ingénieurs. D'autres communes ont dépensé plusieurs dizaines de milliers de francs pour réaliser la même opération.
2. De nombreuses conduites d'eau potable ont été remplacées. Pour nos habitants, ceci a influencé négativement la taxe au m³. Cependant notre réseau d'eau est désormais récent même si les malfaçons, liées à la pose de conduites en polyéthylène dans un passé récent, pénalisent malheureusement encore notre fonds affecté.
3. Sur le plan de la mobilité, Vufflens-la-Ville bénéficie depuis 2021 d'une situation enviable grâce à une cadence semi-horaire des CFF et d'une bonne fréquence des lignes de bus TL 56 et 58.
4. L'idée d'un arbre du souvenir au cimetière émanait certes de notre Syndique honoraire Ingrid Rossel, j'ai cependant été la cheville ouvrière de cette réalisation, appréciée des familles de ceux qui nous ont quittés. La générosité commençant par soi-même et pour conclure sur une note réaliste, j'espère qu'il restera pour moi une feuille de libre lorsque le moment sera venu.

Je remercie les membres des Municipalités qui m'ont supporté aussi longtemps. Pour le bien de notre Commune, que j'ai servi au plus près de ma conscience, je reste volontiers à disposition de la prochaine Municipalité afin de passer le témoin en douceur et souhaite à toutes et tous beaucoup de plaisir et satisfaction dans toutes vos activités. Meilleurs vœux pour l'avenir de notre belle Commune.



Scarabée japonais Mesures de lutte obligatoires

À l'attention des particuliers et des professionnels

Inspectorat phytosanitaire cantonal - Avril 2026

Classé comme organisme de quarantaine (organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux), le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes cultivées, sauvages et ornementales : tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.

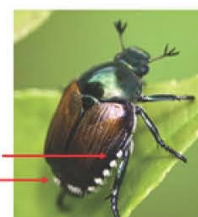


1 Sa taille (environ 1 cm) :
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



2 Ses couleurs :
- tête et thorax vert métallique
- dos (élytres) couleur cuivre

3 Abdomen :
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité



Cet insecte se déplace naturellement d'environ une dizaine de kilomètres par an. Il est aussi susceptible de parcourir des distances beaucoup plus importantes en faisant l'«autostoppeur», en profitant des différents véhicules. Soyez vigilants si vous vous déplacez de zones de forte présences au Canton de Vaud (**Italie du Nord, Slovénie, Tessin et Valais**).

Les adultes apparaissent en été (de juin à septembre) et se nourrissent des feuilles, fleurs et fruits. Après l'accouplement, les femelles pondent leurs œufs dans le sol, préférentiellement dans des zones humides, ce qui fait des pelouses et gazons bien irrigués un site idéal pour leur reproduction.

Les larves vivent sous terre (entre août et mai) où elles se nourrissent surtout des racines de graminées. Elles passent l'hiver dans le sol, puis se transforment en adultes au printemps suivant, après leur pupaison, bouclant ainsi leur cycle annuel.

En 2025, suite aux premières captures sur le territoire cantonal, trois périmètres de lutte (PL) ont été délimités dans le canton, pour lesquelles des décisions de portée générale (DPG) ont été émises. Retrouvez la carte des PL via le code QR.



Périmètres de lutte et restrictions

Le périmètre de lutte comprend :

- un **foyer d'infestation**, zone d'alimentation et de ponte, dans un rayon de 1 km autour des captures
- et une **zone tampon** de protection s'étendant 5 km au-delà.

Des mesures pour freiner la propagation y ont été mises en place et feront l'objet d'une surveillance accrue par le canton pendant au minimum trois ans.

Pour plus d'informations sur les mesures, veuillez consulter notre site internet sur [Inspectorat phytosanitaire>Scarabée japonais](#) ou contacter votre commune.

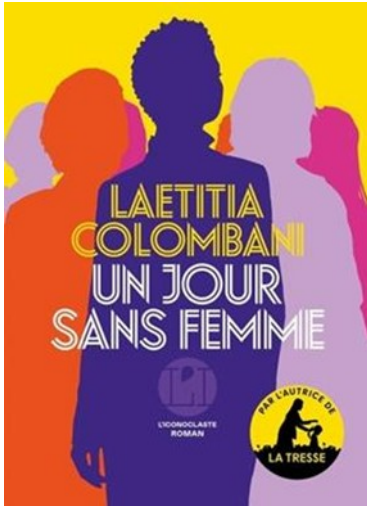
Tout cas suspect peut être annoncé via ce QR code ou à l'adresse : popillia.dgav@vd.ch.



	Foyer d'infestation	Zone Tampon	
Du 1^{er} juin au 30 septembre			
Interdiction d'arrosage	X		Autorisé : Massifs de fleurs/ Plantes en pots/ Arrosage goutte à goutte/ Maraîchage/ Jardins familiaux/ Etc. Interdit : Pelouses privées et publiques/ Gazons/ Terrains de sport/ Etc.
Déplacement des déchets verts	X	X	Sans information particulière de votre Commune, la prise en charge reste inchangée.
Surveillance	X		Il est recommandé, si vous possédez un jardin, de surveiller la présence de scarabée et d'informer le Canton en cas de détection.
Toute l'année			
Déplacement de terre	X		Il est interdit de déplacer la terre, excepté avec une demande de dérogation (Voir fiche 3 Gestion des déplacements de terre sur le site : Inspectorat/ DGAV).
Déplacement de plantes en pots (> 30 cm)	X		Il est interdit de déplacer les pots de plante en pots de >30cm hors du foyer d'infestation si l'une des mesures de lutte de l'annexe 3 (DPG) n'est pas remplie.

CULTURE

Les coups de cœur de la bibliothèque



Un jour sans femme

Laetitia Colombani

Islande. À la mort de sa meilleure amie, tuée par son compagnon, Katla se lance un défi inédit : organiser une grève des femmes dans le monde entier, pour dénoncer les violences et les inégalités.

Laetitia Colombani raconte le quotidien de quatre femmes à travers le monde, confrontées à diverses formes de violence : physique, psychique, institutionnelle ou liée à la tradition.

Horaires d'ouverture :

Lundi 15h45 – 17h15

Jeudi 17h00 – 18h30

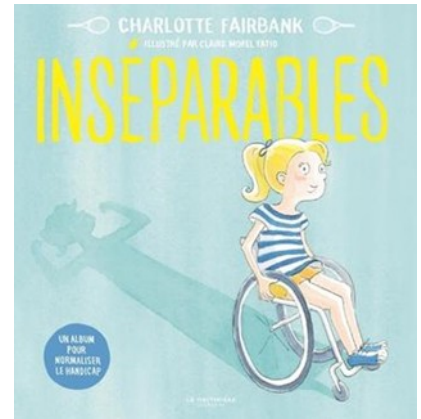
Cuvillard 17, 1302 Vufflens-la-Ville



Un été inoubliable

Catherine Kalengula

Carla et Violette sont les meilleures amies du monde ! Mais cet été sera leur dernier été à deux, car Carla va bientôt déménager. Et si elles profitaient à fond de ces ultimes vacances pour vivre le plus bel été de toute leur vie ? Entre festival de musique, nouvelles rencontres sur la plage et secrets inavoués, cet été promet d'être mémorable...



Inséparables

Charlotte Fairbank

C'était un accident un peu bête, comme la plupart des accidents d'ailleurs. Mais même si je n'étais plus capable de marcher, ni même de me mettre debout, je me suis relevée de cette épreuve. Tu veux savoir comment ?

Un album à hauteur d'enfant pour sensibiliser au handicap, accompagné de deux doubles pages documentaires.

CULTURE

Autrefois

Avez-vous reconnu ce quartier ?



Actuellement

Il s'agit du Moulin de la Palaz



Le quiz de l'été

Quels signes du zodiaque sont associés à l'été ?

- ♦ Cancer, Lion et Vierge
- ♦ Capricorne, Verseau, Poissons
- ♦ Bélier, Taureau, Gémeaux

Qu'est-ce que l'Inalpe ?

- ♦ Le vêlage des vaches
- ♦ Les vaches montent à la montagne
- ♦ Les vaches descendent de la montagne

Quelle fête fédérale a lieu tous les trois ans au début de l'été ?

- ♦ La fête nationale
- ♦ La fête de la courge
- ♦ La fête fédérale des yodel

Qu'est-ce que le solstice d'été ?

- ♦ Le taux de pollens est à son maximum
- ♦ La journée la plus longue de l'année
- ♦ Le jour où le soleil brille le plus fort



Il s'agit de l'un des lieux de fêtes les plus connus pour la fête nationale...

- ♦ La plage de Vidy
- ♦ La prairie historique du Grütli
- ♦ Le Moléson

Quelle manifestation a lieu durant l'été à Vufflens-la-Ville ?

- ♦ Disco kids
- ♦ Le vide grenier
- ♦ Le marché artisanal

Ils se déroulent généralement dans des exploitations agricoles le 1er août...

- ♦ Les brunchs
- ♦ Les cours de gym
- ♦ Les concerts d'accordéons

Que faire à Lausanne en juillet ?

- ♦ Du patin à glace
- ♦ La nuit des musées
- ♦ Le festival de la Cité

Quelle animation y a-t-il lors de la fête des Yodel ?

- ♦ Lanceurs de drapeaux et joueurs de cor des Alpes
- ♦ Groupe de rock
- ♦ Descente de luge

Quelle activité en plein air est proposée par les communes durant la saison d'été ?

- ♦ Lézarder sur une terrasse
- ♦ Cinéma Openair
- ♦ Scrabble au coin d'une cheminée

Réponses page 20

VIE LOCALE

Le jeu des 8 erreurs



Nous remercions chaleureusement M. Baumann de cette initiative.

Solutions page 20

Mise en lumière

Edith et Michel Gruaz : 60 ans de dévouement

A eux deux, ils totalisent près de ... 60 ans d'engagement au profit de la localité où ils se sont établis en 1982. Visions croisées d'un parcours de vies oh combien comblées, d'un chemin qui se déroule comme une partition de musique écrite pour duo, aux variations aussi riches que belles et multiples... Eux ce sont Edith et Michel Gruaz, un couple exceptionnel qui a fait du service aux autres son leitmotiv et dont la générosité n'a d'égal que le dévouement. Depuis tant d'années, ils incarnent en quelque sorte le cœur battant de la communauté. Combien de fois les avons-nous vus, toujours ensemble, chacun dans sa fonction, coordonner des actions, apporter du soutien ou simplement tendre la main en souriant ?

A point nommé !

Alors comment cette jeune institutrice diplômée, maman de deux enfants, s'est-elle soudain découverte la passion des... chiffres, au point d'en faire son activité professionnelle et d'occuper le poste de boursière communale de 1983 à 2011 ? Pressentait-elle qu'elle ne retournerait jamais à sa formation initiale ? « Hasard ou destin, nous étions à peine installés à Vuflens-la-Ville et je voulais d'abord reprendre une activité partielle en tant qu'institutrice, quand je découvrais en 1983, durant les relâches, une annonce du Journal régional : poste de boursier à temps partiel à repourvoir avec nécessité de mettre un local à disposition. Une opportunité qui tombait à point nommé, on avait bien de la place dans notre nouvelle maison ! », se souvient-elle avant de poursuivre : « La réflexion n'a fait qu'un tour, toutes les conditions étaient réunies, à l'exception d'un point central : le manque de formation... parce que les chiffres, à priori, n'étaient pas ma 'tasse de thé'. Cela ne m'a pas découragée, j'ai retroussé les manches, me suis familiarisée avec la matière, suivi une formation 'théorique' de base et accélérée ; ensuite j'ai tout appris sur le tas en succédant directement à M. Curchod, boursier communal d'alors ».



Et c'est bien vrai : à l'époque, le 'métier' n'était encore pas aussi pointu et complexe tel qu'on le connaît aujourd'hui. Il n'a cessé d'évoluer au fil des ans et des révolutions technologiques jusqu'à se transformer en une véritable spécialisation en gestion communale. Si elle a quitté son poste en 2011 après tant d'années de fidèles et loyaux services ? Certainement pas la charge complexe des tâches, mais bien parce que son mari a été élu Conseiller municipal. « Il n'est pas admis, que des conjoints puissent occuper les postes de boursière et municipal; en conséquence, j'ai passé des « chiffres » aux « lettres » en devenant l'archiviste de la commune, fonction que j'ai exercé jusqu'en juin de cette année. A aucun moment j'ai regretté mes choix de carrières successives auxquels je n'étais à priori pas prédestinées », ajoute-t-elle.

Une boutade... et la chance

« Ce qui, au départ, n'était parti que d'une simple boutade avec la Syndique d'antan, Mme Ingrid Rossel, s'est rapidement concrétisé, enchaîne à son tour Michel, sourire en coin. J'étais alors membre du Conseil communal depuis à peine une législature et cela ne faisait pas partie de mes plans. De mon actif, j'avais déjà la passion de l'élevage de lapins de race et du sport, activités très engageantes et chronophages que je ne voulais abandonner sous aucun prétexte. Mais voilà : fraîchement à la retraite, après une carrière professionnelle vouée plus de 45 ans aux CFF, j'ai réfléchi et finalement accepté de me présenter, car les candidats ne se bousculaient pas au portillon. Ainsi, j'ai été élu Conseiller municipal le 1^{er} juillet 2011. Je m'étais engagé le temps d'une législature d'abord. Toutefois, la pratique du terrain, les expériences, la richesse des rencontres, des amitiés au sein de la commune et des associations intercommunales m'ont motivé à continuer. Bilan final ? J'arrive au terme de ma troisième législature... Cela n'a pas toujours été facile, ce n'est pas un métier, c'est un job que l'on apprend à maîtriser en pratiquant tout en respectant la collégialité, chacun assumant sa propre spécificité ; en quelque sorte, une partition solo parmi les cinq voix que composent la 'musique d'ensemble', emmenée et dirigée par le Syndic, chef d'orchestre. De la qualité d'exécution découle l'ambiance qui règne aux séances du Législatif, pouvoir décisionnel ; puis par ricochet, l'atmosphère paisible de tout un village où il fait bon vivre ! ».

Harmonie tout en duo

Edith et Michel : deux figures clés et emblématiques de Vufflens-la-Ville... Tout au long de leurs engagements, ils ont su mettre leurs compétences et sens des valeurs au service du bien commun. Leur complémentarité ? Une force motrice pour la société locale, qui aura sans doute été leur grand atout. Là où l'un apportait l'énergie, l'autre offrait l'écoute et la sagesse. Ensemble, par leurs actions et savoir-faire, ils ont bâti des ponts, soutenu et rassemblé autour de valeurs essentielles dont ils ont par ailleurs puisé les fondements au cœur-même de leur belle et harmonieuse famille, scellée par des noces d'or en 2023.

D'un commun accord, ils ont décidé de se retirer officiellement de la vie 'publique' en juin 2026. Toutefois, rien ne les empêche de poursuivre dans le partage et faire résonner encore longtemps accords et mélodies aux sons de leurs instruments respectifs – Elle à l'accordéon, Lui au chant ! Là encore, le Duo ne manque pas de répertoire permettant d'honorer tout en harmonie(s) ce 'petit coin', ce pays « qu'ils aiment et qualifient de plus beau au monde ».

Regula Heck

VIE LOCALE

Réponses du quiz

- 1) Cancer, Lion et Vierge
- 2) Les vaches montent à la montagne
- 3) La fête fédérale des yodel
- 4) La journée la plus longue de l'année
- 5) La prairie historique du Grütli
- 6) Le marché artisanal
- 7) Les brunchs
- 8) Le festival de la Cité
- 9) Lanceurs de drapeaux et joueurs de cor des Alpes
- 10) Cinéma Openair



Réponses au jeu des 8 erreurs



SOCIÉTÉS LOCALES

Ecole de karaté

KARATÉ – SUCCÈS VAUDOIS SUR LA SCÈNE MONDIALE

Or mondial pour Nolan Schedel, 10e au ranking WKF

Le karaté vaudois brille à l'international. À Harare (Zimbabwe), lors de la World Youth League, Nolan Schedel a frappé fort en décrochant l'or en kata U18 avec une finale remportée à l'unanimité des juges !



Champion suisse en titre, 3e Dan de karaté au Japon et membre de l'équipe nationale, le Vaudois confirme son ascension après une 9e place européenne à Limassol. **Cette victoire lui permet d'intégrer le prestigieux Top 10 mondial en kata** au classement de la fédération mondiale de karaté (WKF) — une performance de référence pour la discipline. Nolan passe maintenant chez les élites hommes.

En WKF la compétition est rude, car la discipline du kata compte plus de 600 athlètes nationaux, issus du monde entier, qui se disputent à l'occasion de chaque manches de coupe du monde une place dans le classement final.

Dans son sillage, sa sœur Kaena, 2e Dan de karaté, confirme son statut chez les cadettes en montant à nouveau sur le podium de la WKF avec la médaille de bronze. Déjà médaillée à plusieurs reprises en WKF sur le circuit mondial et forte d'une solide expérience de trois sélections nationales en championnats d'Europe et du Monde, la Vufflanaise poursuit sa progression sportive en devenant **10e mondiale chez les filles**.



La sportive vaudoise renforcera sa présence rayonnante sur les tatamis en Suisse en remportant cette année la médaille d'or lors du Swiss Open.

« Deux talents issus du Dojo de Vufflens-la-Ville et qui placent maintenant le kata suisse sur la carte mondiale. Ces résultats mettent en lumière la qualité des formations sportives proposées sur notre commune ! »

SOCIÉTÉS LOCALES



RECHERCHE DE JUGE

**Aucune expérience préalable: juste de l'intérêt et de la motivation !
Les frais de formation sont pris en charge par la société.**

Tu aimes la gymnastique et veux t'impliquer autrement ?

Notre société recherche une personne motivée pour suivre la formation de juge Agrès organisée par l'ACVG.

Un rôle essentiel

Il garantit le bon déroulement des compétitions, veille à l'équité entre les gymnastes et participe activement à la vie de la société en permettant à nos gymnastes de se rendre en concours.



**Intéressé·e ?
Contacte-nous pour
plus amples
informations**



secretariat@vufflens-la-gym.ch

vufflens-la-gym.ch

HORAIRES DE LA GYM DE VUFFLENS-LA-VILLE RENTRÉE 2026-2027



MARDI

Parents-Enfants
dès 2 ans 1/2

Gym Kids 1
de la 1P à la 3P

Agrès 2 « plaisir »
dès la 7P

Interval training
dès 16 ans

MERCREDI

Kids 2
de la 4P à la 6P

Gym Kids 3
de la 7P à la 11P

JEUDI

Agrès 1
de la 4P à la 6P

Agrès « Compétition »
sur décision des coaches

HORAIRES EN DÉTAIL



vufflens-la-gym.ch



secretariat@vufflens-la-gym.ch



LE CINÉMA

de Vufflens-La-Cym



SOCIÉTÉS LOCALES

Le samedi 9 mai 2026 a eu lieu le traditionnel spectacle de la Gym de Vufflens. Cette année, le cinéma était à l'honneur et a plongé le public dans une cérémonie des Oscars.

Lors des deux représentations, l'après-midi et le soir, les gymnastes ont montré toute leur énergie et leur créativité. Grâce à l'engagement des enfants, des moniteurs et du comité, cette édition a été un beau succès.

Après une semaine intense de préparatifs et de répétitions, tous repartent avec le sourire aux lèvres et de beaux souvenirs dans la tête.



SOCIÉTÉS LOCALES



**Samedi
29 août 2026**

MARCHÉ ARTISANAL

Vufflens-la-Ville

9H - 17H

**Venez découvrir les créations et spécialités de nombreux artisans !
Boissons, restauration, animation et musique tout au long de la journée.**

Au plaisir de vous accueillir nombreux !

Vente réservée aux stands officiels.

*Les enfants du village peuvent vendre leurs jouets, jeux et livres uniquement
(nourriture, tombola,...non autorisés)*

Emplacement sur l'herbe autour de l'église.

Vide-greniers

VIDE-DRESSING

10H - 16H



- **Dimanche 4 octobre 2026** -

Grande salle de
VUFFLENS-LA-VILLE

SOCIÉTÉS LOCALES

Les mardis de la pétanque 2026

Ouverts à toutes et à tous, ils se poursuivent sur non seulement 2 mais dorénavant 4 magnifiques pistes. Alors, n'hésitez pas à venir nous rejoindre à l'heure qui vous convient dès 17 h, sur les pistes du Marteley pour une ou quelques parties en toute amitié.

Jeux de boules à disposition.



Concours de la fête nationale

Le 31 juillet, le groupement des « mardis de la pétanque » organisera un concours sur les pistes du Marteley.

Seul ou à plusieurs, entre 10 et 15 h, venez jouer une ou quelques parties à l'heure qui vous convient.

Pas besoin de s'inscrire à l'avance.

Tirage au sort des équipes sur place.



Rens. : Michel Equey, Ch. du Calamottet 2.

Tél. 079/439'15'03/mikequey@gmail.com

REPOS ET TRANQUILLITÉ

Nous rappelons, selon notre règlement communal de police, que chacun est tenu de prendre les précautions requises par les circonstances pour éviter de troubler la tranquillité et le repos d'autrui.

Tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui est interdit

- a. entre 22h00 et 07h00, ainsi que les jours de repos publics tels que définis à l'article 85 du règlement de police,
- b. entre 12h00 et 13h00 ainsi que le samedi, avant 8h00 et après 18h00.

En ce qui concerne les tondeuses, les débroussailleuses, les scies électriques et tous engins bruyants et susceptibles de gêner le voisinage, hormis les machines agricoles pendant les périodes de récolte, la présente interdiction selon lettre a. commence à 20h00.

Aux heures fixées à l'alinéa 1 ci-dessus, les travaux bruyants ne sont permis qu'en cas de circonstances exceptionnelles et moyennant autorisation.



COMMUNICATION OFFICIELLE

VUFFLENS-LA-VILLE

RÉPARTITION DES DICASTÈRES



COMMUNICATION OFFICIELLE
VUFFLENS-LA-VILLE

Nouvelle législature 2026-2031 : répartition des dicastères

À la suite de l'élection des Autorités communales pour la législature 2026-2031, la Municipalité a procédé à la répartition des dicastères.

Cette organisation permet de répartir les responsabilités et d'assurer le suivi des différents domaines d'activité de la Commune. Chaque membre de la Municipalité est ainsi chargé de conduire les dossiers relevant de son dicastère, tout en participant collégalement aux décisions de l'exécutif.

La Municipalité se réjouit de poursuivre son engagement au service de la population et de relever les défis qui accompagneront les cinq prochaines années.

La répartition des dicastères pour la législature 2026-2031 est la suivante :

M. Jean-Yves Duperrut, Syndic

Administration & personnel – Finances – Assurances – Police – Tourisme –
Zone industrielle – Relations extérieures

Mme Caroline Jaugey, Municipale

Développement durable – Accueil de jour – Enfance & jeunesse – Ecoles –
Terrains communaux—piscine des Chavannes

M. Pascal Berchier, Municipal

Bâtiments communaux – Eclairage public – Routes & chemins – Voirie –
Cimetière, parcs & promenades – SDIS et PCi

M. Hans Wehrli, Municipal

Urbanisme – Police des constructions – Manifestations communales – Forêts –
Egouts & épuration – Cours d'eau – Energie

M. Alex Lussignoli, Municipal

Domaine de l'eau – Mobilité – Déchets – Culture – Paroisses – Sociétés locales
– Informatique – Archives – Social, santé & seniors

La Municipalité remercie la population pour sa confiance et reste à son écoute tout au long de cette nouvelle législature.

INFORMATIONS

La Fête du Blé et du Pain 2028 : retour d'un événement emblématique



Après une moisson de décisions enthousiastes, les fours se rallument pour de bon : la Fête du Blé et du Pain fera son retour du 1er au 13 août 2028 à Echallens. Forte de son héritage populaire et patrimonial, maintenu par l'organisation des Fournées entre 2022 et 2025, la manifestation ouvrira un nouveau chapitre avec une identité renouvelée, un spectacle tourné vers le futur et un Bourg en Fête plus vivant que jamais.

Événement emblématique du patrimoine vaudois depuis 1978, la Fête du Blé et du Pain entend conjuguer tradition et modernité à travers une édition résolument contemporaine, tout en conservant ce qui fait son ADN : le lien entre la terre, les savoir-faire et la convivialité populaire.

« Cette édition 2028 est bien plus qu'un retour : c'est la preuve que certaines fêtes traversent les générations parce qu'elles racontent quelque chose d'essentiel. Notre ambition est de transmettre cet héritage vivant, en le réinventant, pour que les prochaines générations puissent à leur tour s'en emparer et le faire rayonner. Le comité de veille, étoffé d'acteurs de la vie associative et culturelle du Gros-de-Vaud, a décidé de s'investir pour que cette belle Fête continue de vivre car on n'est jamais aussi fort que tous ensemble. » René Pernet, Président de la Fête du Blé et du Pain 2028

Élément phare de cette édition, le spectacle sera une création originale confiée à la direction artistique de Natacha Chapuis, portée par des professionnels du spectacle vivant et les forces vives locales. Fort d'un souffle nouveau et réjouissant, il interrogera des thématiques contemporaines et portera son regard vers l'avenir, dans un monde en perpétuel mouvement. Exclusif et confidentiel pour l'heure, le spectacle sera dévoilé en temps voulu. Une chose est sûre : il fera l'événement. Pensé dans un écrin scénique plus intimiste et exclusif que les éditions précédentes, le spectacle offrira une expérience rare. Les places seront comptées (sur scène comme dans les gradins), autant dire que les plus impatients auront tout intérêt à se tenir prêts dès l'ouverture de la billetterie.

Au cœur de cette édition, le Bourg en Fête redeviendra l'âme vivante de la manifestation. Animations, marchés folkloriques, soirées à thème, afterworks, découvertes gastronomiques et expériences immersives rythmeront les journées et les soirées dans une atmosphère épicurienne et festive. Pensé comme un lieu de rencontres et de partage, le Bourg mettra en lumière toute la richesse de la filière agricole, meunière et boulangère, du champ à la table pour régaler petits et grands.

La Fête du Blé et du Pain 2028 se veut une vitrine du dynamisme du Gros-de-Vaud et des forces vives de toute une région. Associations, producteurs, artisans, bénévoles et acteurs culturels participeront à faire rayonner le territoire bien au-delà du district, avec une ambition assumée : inscrire l'événement parmi les grands rendez-vous populaires et culturels romands, et pourquoi pas nationaux et internationaux.

Plus de 1'200 bénévoles seront mobilisés pour donner vie à cette édition. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet de la manifestation. L'identité visuelle de la Fête du Blé et du Pain 2028 sera quant à elle dévoilée à l'automne prochain.

La Fête du Blé et du Pain vous donne rendez-vous en 2028 !

INFORMATIONS

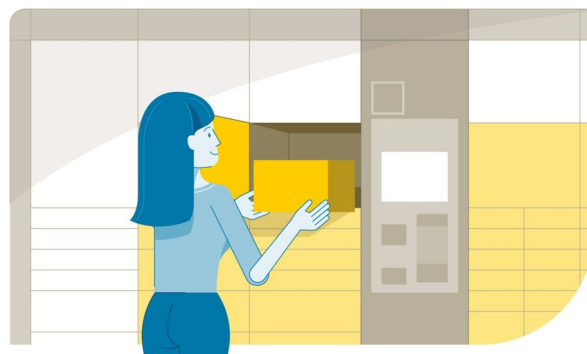
Un nouvel automate My Post 24 sur le site de Bobst Mex SA

Un automate à colis My Post 24 de la Poste a récemment été installé sur le site de Bobst Mex SA, route de Faraz 3.

Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cet automate permet de retirer, envoyer et retourner des colis en toute autonomie. Il constitue une solution pratique pour les personnes qui ne sont pas toujours présentes à leur domicile lors de la distribution du courrier ou qui souhaitent effectuer leurs envois en dehors des heures d'ouverture des offices postaux.

Que ce soit pour récupérer un achat effectué en ligne, expédier un colis à un proche ou retourner un article commandé sur internet, l'automate My Post 24 offre une grande flexibilité et simplifie les démarches postales du quotidien.

L'automate est accessible à tous, raison pour laquelle nous vous invitons à l'utiliser.



Passeport vacances paroissial

La nature est une source infinie de découvertes : chaque jour, des spécialistes viendront nous rendre attentifs à un aspect de la vie qui se développe juste à côté de chez nous. Nous en profiterons pour nous en inspirer pour notre vie de tous les jours : que nous apprenons la diversité des oiseaux ou la capacité de la nature à surmonter les obstacles ? Une semaine pour se connecter à la Création, au Créateur et à notre vie. Les journées se déroulent dans la nature, à proximité des refuges de la région de Cossonay. Elles commencent à 9h et se terminent à 17h. Organisé par les paroisses réformées de Vufflens-la-Ville, Penthalaz et Cossonay.

⇒ **Information et inscription**



Lundi 10 août	Mardi 11 août	Mercredi 12 août	Jeudi 13 août	Vendredi 14 août
L'eau La nature s'adapte sans cesse	Les arbres L'interdépendance de la nature	Les oiseaux L'incroyable diversité de la nature	La nourriture Du sol à l'assiette... et retour	La beauté S'émerveiller
Découvrir la renaturation de la Venoge Jeux aquatiques	Rencontre avec un spécialiste des arbres et un menuisier Fabrication d'un herbier	Balade à la découverte des oiseaux de chez nous Construction d'un nichoir	Visite d'une ferme bio Rencontre avec un spécialiste du sol Jeu de piste	Rencontre avec une poétesse et un photographe Ateliers de photographie et de poésie

INFORMATIONS

Vous êtes victime de violence et avez besoin d'aide ?

Qui contacter en situation de crise ?

Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142. Ses proches peuvent également appeler ce numéro.

Ce numéro national offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel, quel que soit votre lieu de résidence en Suisse.

- Gratuit et confidentiel
- Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Pour tous types de violences physique, psychique ou sexuelle

Le 142 intervient dans des situations de crise, lorsqu'une personne victime a besoin de conseils immédiats et lorsqu'une orientation sans délai, vers les ressources existantes, est déterminante.

Attention ! Le 142 n'est pas un numéro d'urgence. **En cas de danger imminent, composez immédiatement :**

- Urgence Police : **117**
- Urgence Médicale (ambulance) : **144**
- Urgence Pompiers : **118**

QUI CONTACTER EN DEHORS DES SITUATIONS DE CRISE ?

En dehors d'une situation de crise, la personne victime ou ses proches doivent contacter le Centre LAVI (<https://www.lavi-vaud.ch>) pour l'accompagnement, le conseil et le suivi des victimes de violence, notamment sur les plans juridique, psychologique et social.

Le saviez-vous ?

L'aide du numéro 142 ou du Centre LAVI est accordée indépendamment de l'existence d'une plainte pénale.

Il n'est pas nécessaire que l'auteur de l'infraction ait été identifié.

Que l'acte ait été commis intentionnellement ou par négligence ne change rien à votre droit à l'aide.



INFORMATIONS

*La Vague
Festival*



BRICE



*Chanteur guitariste
Prix du public Swiss Voice 2025*



**VENDREDI
17 JUILLET**

*de 18 heures
à minuit !*

**SOIRÉE
ANNIVERSAIRE
ASPIC !**



*Bar et Petite
Restauration**



CAFÉTÉRIA LA VAGUE

www.aspicoss.ch

Piscine des Chavannes, Route d'Aubonne 7, 1304 Cossonay-Ville

*Réservations : info@aspicoss.ch



INFORMATIONS

Vendredi 17 juillet

De 18h00 à 0h00

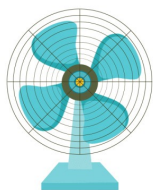
JOYEUX Anniversaire

Venez célébrer l'anniversaire de
l'ASPIC à La Vague Festival et
partager le verre de l'amitié et
une part de gâteau !



INFORMATIONS

PLAN CANICULE



Des solutions pour vous protéger en cas de fortes chaleurs

Garder la chaleur hors de votre logement

Fermer les fenêtres, volets et stores pendant la journée
Bien aérer le matin tôt, le soir et/ou la nuit

Boire souvent, sans attendre d'avoir soif

1,5 à 2,5 litres d'eau par jour
Éviter les boissons sucrées, le café, le thé et l'alcool, qui favorisent la déshydratation

Privilégier les sorties et les activités physiques aux heures les plus fraîches

Sortir de préférence le matin tôt : l'air est frais et moins pollué

Porter des vêtements légers

Privilégier les habits clairs et amples

Travailler aux heures fraîches et/ou se protéger du soleil

Avec, autant que possible, couvre-nuque, crème solaire indice 50, ombrage, etc.



Urgence vitale ?

144

Penser aux autres

Prendre des nouvelles de ses amis, voisins et proches vulnérables (personnes âgées, malades, nécessitant assistance, etc.)

Consulter les prévisions météorologiques

Dans les médias, applications mobiles et sur le web

Manger léger

De préférence des repas froids, riches en fruits et légumes
Éviter de consommer des aliments laissés longtemps à température ambiante (risque d'intoxication alimentaire)

Se rafraîchir

Avec un brumisateur et/ou un linge mouillé, une baignade ou une douche fraîche
Rester dans un lieu frais



Votre état de santé vous inquiète ?

appelez
votre médecin
ou la Centrale des médecins
0848 133 133

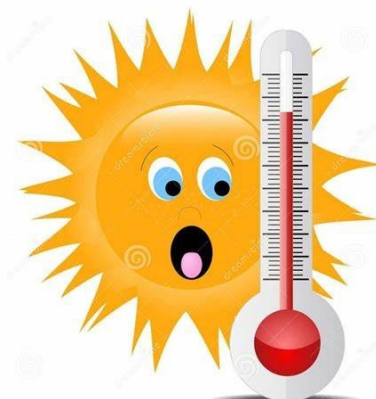
S'informer en cas de prise de médicaments

Auprès du médecin ou en pharmacie pour identifier des problèmes liés à la chaleur

Conseils en cas de grandes chaleurs

- Se reposer, rester au frais
- Laisser la chaleur dehors, se rafraîchir
- Boire régulièrement, manger léger

En présence de signaux d'alerte : appeler le médecin traitant, le 0848 133 133 ou, en cas de danger vital, ne pas hésiter à appeler le 144



Fatigue au volant : un danger trop souvent sous-estimé

Sur la route, la fatigue s'installe parfois sans prévenir. Après une longue journée, un trajet prolongé ou un repas copieux, la vigilance baisse et les réflexes ralentissent. Beaucoup de conducteurs pensent pouvoir « tenir encore un peu ». Une habitude courante, mais risquée. Le Touring Club Suisse rappelle que reconnaître les signes à temps et adopter les bons réflexes peut faire toute la différence.

Conduire en état de fatigue, c'est perdre progressivement le contrôle de sa conduite. Les bâillements répétés, la difficulté à garder les yeux ouverts ou une vision floue sont des signaux d'alerte clairs. S'y ajoutent souvent des raideurs dans le dos et le cou, ainsi qu'une baisse de concentration. Le danger est insidieux : la fatigue réduit la capacité de réaction, parfois sans que le conducteur s'en rende compte. En quelques secondes, un trajet banal peut alors tourner à l'accident.

Des aides à la détection, mais des limites

Depuis juillet 2024, les voitures neuves sont équipées d'un avertisseur de fatigue. Ce système analyse le comportement de conduite et alerte visuellement et acoustiquement lorsqu'une pause devient nécessaire. Dans certains véhicules, l'avertisseur de franchissement de ligne peut également signaler une baisse de vigilance. Toutefois, ces dispositifs ne sont pas infaillibles et restent absents de nombreux modèles plus anciens. Bien souvent, le conducteur demeure le seul à pouvoir reconnaître les signes de fatigue et à décider de s'arrêter à temps.

Des gestes simples pour rester vigilant

Face à la fatigue, il n'existe qu'un seul véritable remède : le sommeil. Bien dormir avant de prendre la route est essentiel. En cas de somnolence durant le trajet, une courte sieste de 15 à 20 minutes peut suffire à retrouver un niveau de vigilance acceptable. Les solutions de fortune — caféine, musique forte ou air frais — ne font que masquer temporairement la fatigue sans la supprimer.

Adopter d'autres réflexes est également crucial. Manger léger, boire régulièrement, éviter de fumer au volant et faire une pause au moins toutes les deux heures permettent de limiter la baisse d'attention. S'arrêter pour bouger, s'étirer ou, si possible, partager la conduite avec un autre conducteur contribue aussi à réduire les risques.

Rester attentif, jusqu'à destination

La fatigue au volant n'est jamais anodine. La reconnaître et agir sans tarder relève d'un acte de responsabilité envers soi-même et envers les autres usagers de la route. En restant attentif à ses propres limites et en faisant des pauses régulières, chacun contribue à rendre les routes plus sûres. Sur la route, la vigilance reste un réflexe vital.





INFO POLICE-POPULATION

Comment assurer sa sécurité à vélo ?

Vous possédez un vélo ? C'est une bonne chose et respecter les règles de la route en tant que cycliste, c'est encore mieux !

Quelles sont les règles générales de la sécurité à vélo ?

En Suisse, les cyclistes sont soumis aux règles de la route, y compris les priorités et les marquages au sol. Elles et ils doivent également s'assurer d'être en état physique adéquat. En respectant ces règles, vous contribuez à réduire les accidents de vélo.

En tant que cycliste, il est important de faire preuve de prudence car vous êtes particulièrement vulnérable aux accidents de la route.

- Adaptez votre vitesse.
- Soyez prête et prêt à freiner.
- Evitez les distractions comme les téléphones ou écouteurs.
- Ne mettez pas de sacs sur le guidon pour ne pas gêner votre conduite.

Soyez visibles

Comment équiper mon vélo ?

Votre vélo doit être bien entretenu et avoir des freins efficaces.

Il doit aussi être équipé de :

- **Catadioptres** (réflecteurs) : blancs à l'avant, rouges à l'arrière et oranges sur les pédales.
- **Lumières** : blanche à l'avant et rouge à l'arrière.

Les vélos électriques doivent avoir le **phare avant allumé** en tout temps.

Dans l'obscurité, sous la pluie, dans le brouillard ou dans les tunnels, **utilisez des lumières qui ne clignotent pas**.

Quels sont les itinéraires que je peux emprunter ?

Il est interdit de prendre des chemins non destinés aux vélos. Vous ne devez pas utiliser les chemins de randonnée pédestre, sauf si cela est autorisé ou si le chemin est accessible aux voitures. Il est conseillé d'utiliser des itinéraires dédiés aux vélos. Ne roulez pas hors des routes ou chemins en forêt.

Rappelez-vous que les piétonnes et piétons ont toujours la priorité.

Comment circuler sur les bandes cyclables ?

Les cyclistes doivent utiliser les pistes ou bandes cyclables, en circulant sur la partie droite. Les bandes cyclables sont souvent indiquées par une ligne jaune discontinue en bordure de route.



INFORMATIONS

Pourquoi dois-je maintenir une distance de sécurité ?

Il est important de garder une **distance suffisante** entre les vélos pour pouvoir réagir en cas de freinage. La distance doit être augmentée si la chaussée est mouillée.

Comment circuler à plusieurs ?

Rouler à côté d'un autre vélo (circulation de front) **est généralement interdit** mais peut être autorisé dans certains cas. Cela est possible lorsqu'il y a plus de 10 cyclistes, dans les zones de rencontre ou sur des pistes cyclables spécifiées.

Est-ce que le port du casque est obligatoire ?

En Suisse, le port du casque n'est pas obligatoire pour les cyclistes et les conductrices et conducteurs de vélos électriques lents (jusqu'à 25 km/h). Sachez que celui-ci est tout de même **fortement recommandé** puisqu'il **réduit de moitié le risque de blessure à la tête** en cas d'accident. Notez que le casque est obligatoire pour les vélos électriques avec assistance jusqu'à 45 km/h. Assurez-vous que votre casque soit de la bonne taille et bien ajusté.

Comment améliorer sa visibilité facilement ?



À VOS AGENDAS! 2026

31 juillet 2026 :

Fête nationale

29 août 2026 :

Marché artisanal

4 octobre 2026 :

Vide grenier et vide dressing

7 novembre 2026 :

Tennis club - soirée annuelle

14 novembre 2026 :

OAL - soirée annuelle

5 décembre 2026 :

Marché de Noël



**DÉLAI POUR LA REMISE DES
DOCUMENTS POUR LA
PROCHAINE PARUTION FIXÉ AU
30 SEPTEMBRE 2026 !**



Fermeture de l'Administration communale du

27 juillet au 7 août 2026.

**Nous vous remercions de votre
compréhension et vous souhaitons
un bel été !**



COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Rue de la Poste 10

1302 Vufflens-la-Ville

Administration communale

commune@vufflens-la-ville.ch

Bourse communale

bourse@vufflens-la-ville.ch

Contrôle de l'habitant

habitants@vufflens-la-ville.ch

Horaires d'ouverture

Mardi :

14h00 à 18h00

Mercredi :

Greffe : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Contrôle des habitants : 13h30 à 17h00

Vendredi :

14h00 à 16h00

Téléphone

021 701 32 55